

Compte-rendu du Conseil de quartier Amiraux - Simplon - Poissonniers

Le Conseil de quartier s'est tenu le lundi 18 octobre à l'Urban Lab et a rassemblé une dizaine habitant.es.



Pour venir à votre rencontre, se sont mobilisé.e.s :

Les élu.es :

- Fanny BENARD, Adjointe au Maire du 18e chargée de la participation citoyenne, de la concertation sur les projets d'aménagement et de la mise en œuvre du budget participatif.
- Anne-Claire BOUX, adjointe à la Maire de Paris en charge de la politique de la ville, déléguée auprès du Maire du 18e chargée du plan climat, référente du Conseil de quartier Amiraux-Simplon.
- Frédéric BADINA-SERPETTE, Conseiller de Paris, délégué auprès du Maire du 18e chargé de la propreté de l'espace public, du réemploi et de l'économie circulaire.
- Jean-Philippe DAVIAUD, Conseiller de Paris, délégué auprès du Maire du 18e chargé du commerce, de l'artisanat et de l'Europe
- Antoine DUPONT, adjoint au maire du 18e, chargé des mobilités, de la voirie et de la transformation de l'espace public.
- Gilles MENEDE, adjoint au maire du 18e, chargé des espaces verts et affaires funéraires, de la nature en ville, et de la végétalisation de l'espace public.
- Mario GONZALEZ, adjoint au Maire du 18e chargé de l'urbanisme et du logement

Les collaborateurs.rice.s du cabinet du maire :

- Bocar DIALLO, chargé des mobilités, de la voirie, de la propreté et de la transformation de l'espace public.
- Coraline TILLY, chargée de la culture, de la démocratie locale, du tourisme, de l'attractivité, du patrimoine, des relations métropolitaines, de la ville du quart d'heure.

Le service démocratie locale :

- Pascale LEMPEREUR, cheffe du service de la démocratie locale à la mairie du 18e.
- Justine SIMON, coordinatrice des Conseils de quartier au service de la démocratie locale à la mairie du 18e.
- Lauriane BROHAN, coordinatrice des Conseils de quartier au service de la démocratie locale à la mairie du 18e.

Lors de ce Conseil de quartier, quatre ateliers thématiques se sont tenus portant sur **la propreté, la végétalisation les mobilités et les commerces dans le quartier**. L'objectif était d'établir des constats, pour les habitant.es, de poser des questions à leurs élu.es et de proposer des groupes de travail citoyen.

Toutes les questions n'ont pas trouvé réponses au Conseil de quartier. Le service démocratie locale s'engage à revenir vers vous pour vous communiquer plus de réponses et de détails sur vos interrogations et propositions dans les semaines et mois à venir.

Le Service Démocratie locale de la Mairie du 18e
Retrouvez-nous sur Facebook et sur www.participezparis18.fr
contact : cq18@paris.fr



Point d'actualité sur les projets du quartier

Projet Ordener - Poissonniers :

- Le projet Ordener - Poissonniers est un projet d'urbanisme transitoire, de requalification du dépôt ferroviaire de la Chapelle en un quartier bas-carbone. C'est un projet qui s'échelonne sur un calendrier de plusieurs années. La Mairie fera un retour vers les habitants en temps voulu.

Prise de parole de la directrice de l'école Simplon et présidente de 4 à 4 dix-huit :

- Activité dans les écoles sur les temps périscolaire et scolaires. L'association finance des pratiques artistiques et culturelles pour tous sur le temps scolaire (théâtre, violon, chant choral et arts plastiques). L'objectif de l'association est de réduire les inégalités d'accès à la culture des familles les plus éloignées de ces pratiques. Reprise des activités familiales le samedi matin et ouvertes à tous. Activité de couture gratuite. Un appel à bénévoles a été lancé pour les ateliers de bricolage pour la cuisine mobile le samedi via la newsletter du conseil de quartier. Toutes les volontés sont les bienvenues.
- L'association a déposé un projet afin qu'il soit voté et financé par le conseil de quartier Amiraux – Simplon – Poissonniers pour un centre ressource vélo qui sera entreposé à l'école des Poissonniers. **Le projet a été voté favorablement par les habitants.** La difficulté reste la maintenance pour les vélos. Le projet est en partenariat avec SoliCycle et ce centre ressource vélo sera ouvert aux gens du quartier.

Communication et diffusion de l'info :

- Un constat général est fait concernant le problème de communication et de diffusion des informations : il manque des lieux d'affichage dans le quartier. Certains habitants pourraient être les relais de l'information. Il faudrait également recenser tous les affichages dans les squares.
- Frédéric Badina : Un vœu a été voté au Conseil de Paris pour réorganiser le système de l'affichage afin de le rendre plus accessible. Voté, mais il reste à le mettre en œuvre.
- Mario Gonzalez : Il faudrait également voir avec les bailleurs pour l'affichage.
- Grand panneau : aux écoles, ¼ des panneaux pour le quartier. Info qui ne nous regarde pas. Affichage association, conseil de quartier.

Présentation du Fond de Participation des Habitant par Fanny Rumeau de l'association Projets19

- Le FPH est un Fond dédié aux habitants des quartiers populaires. Le montant maximum de l'aide accordée pour chaque projet est fixé à 700 euros.
- Le financement peut par exemple servir à acheter du matériel, de la nourriture, des boissons, imprimer des affiches et des flyers pour partager votre projet, financer le transport ou les entrées pour vos sorties..
- Exemple de projet porté par les habitants sur le lien social : fêtes de quartier.

Contact : fanny.rumeau@projets19.org

Propreté

Constats et questions des habitant.e.s :

- *Il y a des mégots entre les cafés au niveau de la rue des Poissonniers.*
- *La rue des Portes Blanches sent l'urine et les poubelles débordent. Une fois le nettoyage effectué, la rue redevient sale très rapidement. Certaines personnes urinent contre les murs.*
- *Il y a un problème avec les collecteurs de verre.*
- *Pour certains habitants, la place Albert Kahn est devenue une boîte à ordures notamment dû au déploiement des terrasses des bistros.*
- *L'immeuble est géré par la SIEMPE : ils sortent les poubelles à 11h mais elles sont rapidement fouillées et les déchets sont par terre. Ces poubelles sont toute la nuit dehors et les enfants jouent avec. C'est très compliqué de dormir avec ce bruit.*
- *Méconnaissance des horaires de passage pour le ramassage des poubelles, donc on prend des amendes.*
- *L'eau stagne au niveau de certaines terrasses éphémères rue Championnet. Des habitants ont honte d'habiter le quartier.*
- *Présence d'excréments passage Duhesme.*
- *Au niveau de la propreté, c'est mieux rue du Simplon et rue de Clignancourt.*
- *Le cœur du quartier est plutôt propre. Cependant, c'est plus compliqué à l'extérieur.*
- *Il faudrait que la Mairie communique plus sur les déménagements de meubles.*
- *Un habitant souligne que le dispositif DansMaRue est efficace car ils passent tout de suite.*

Proposition de groupe de travail :

- Les habitant.e.s ont souligné que le quartier rencontrait des problématiques de salubrité (odeurs, déchets etc...). Les habitants pourraient réfléchir à la mise en place d'une campagne de sensibilisation à la propreté et à l'environnement dans le quartier (affichage, clean'up day).

Prise de parole de l' élu Frédéric Badina-Serpette :

- L' élu ne souhaite pas retirer les colonnes à verre, c'est intéressant car enterré mais cela génère des incivilités. Il faudrait réfléchir à une alternative.
- Tous les commerçants ne sont pas dotés en bacs jaune et vert. Les copropriétés ne peuvent pas refuser de mettre plusieurs bacs de tri.
- Le quartier est mieux organisé et il y a plus de moyens sur le 18ème car c'est un arrondissement plus dense. Cependant, les incivilités sont nombreuses mais les moyens sont alloués différemment. Auparavant, tout était géré en central ; maintenant avec la territorialisation, on met en place une gestion de proximité. Le maire d'arrondissement et l' élu pourront piloter plus profondément la politique en termes de propreté. Il n'y a pas de quartier mieux doté que d'autres, parfois même les quartiers populaires sont plus dotés que d'autres.
- Le quartier Amiraux – Simplon – Poissonniers a été choisi pour mettre en place le premier **référént propreté**. C'est un agent spécifique identifié pour un secteur. Il est le référent de tous les acteurs du quartier. C'est un référent de proximité, en lien plus naturel avec les acteurs du quartier. Présentation au conseil de quartier, adresse mail dédiée. Il peut proposer une marche exploratoire avec les habitants ? Connaissance en tant qu' habitant pour qu' il prenne le mieux possible ses missions.

Végétalisation

Constats et questions des habitant.e.s :

- *L'été dernier, quand l'école est fermée ou le bar commun, il n'y pas d'arrosage. => Réponse de Verger urbain : une organisation qu'il faut continuer de penser.*
- *Il y a des bacs à fleurs au niveau du passage Duhesme. Ils sont seuls à les entretenir. Plusieurs fois, les plantes sont mortes car certaines personnes urinent dedans. Ces espaces font également l'objet de mésusages (lieux de cache de drogue, cendrier et dépôts de mégots de cigarettes). Aussi, ces bacs laissent à peine de la place aux poussettes. Peuvent-ils être enlevés ?*
- *Prise de parole de l'association Verger urbain : travail avec l'association pour végétaliser les rues. GRAJAR, carton plein. Identification d'espace à végétaliser, pieds d'arbres, débitumage, bac etc... C'est un projet participatif et les habitants contribuent à cet espace au niveau de la rue des Poissonniers.*
- *Est-il envisageable de mettre en place un composteur collectif dans le quartier ?*
- *Certains habitant.e.s soulignent qu'il y a eu beaucoup de changement et investissement ces dernières années, c'est un point positif du quartier.*

Prise de parole de l' élu Gilles Ménède :

- Concernant la question de l'arrosage et de l'entretien, la prestation vient de la Ville. La Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE) et la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) ont créé des moyens pour venir en supplément. Il faudrait éviter les problèmes des bacs qui deviennent des poubelles. La question de l'arrosage pose la question de l'accès à l'eau pour ces bacs mais aussi de l'accès à l'eau pour les pompiers.
- La DPE travaille pour créer des dispositifs plus globaux.
- L' élu rappelle que quand une personne demande un permis de végétaliser, il faut également demander un permis de débitumer.
- La DPE cherche des endroits pour installer des composteurs. C'est une réponse à une demande de collectifs. Ils peuvent être installés dans les cours d'immeubles, à condition qu'un minimum de 7 personnes le souhaitent et obtiennent l'accord de la copropriété. Il est possible désormais d'apporter les déchets alimentaires sur les marchés (Ornano, Simplon, ...)
- Jardin des Poissonniers : le projet du Budget Participatif est toujours en cours d'étude.

Proposition de groupe de travail :

- Les habitant.e.s souhaiteraient que leur quartier soit plus végétalisé. Le groupe de travail pourrait réfléchir à l'entretien des espaces déjà végétalisés et cibler de nouveaux espaces à végétaliser. Il faudrait faire le lien avec le référent propreté du quartier.

Mobilité

Constats et questions des habitant.e.s :

- *La piste cyclable rue Boinod est très bien mais elle est impraticable à certaines heures.*
- *Il y a un réaménagement avenue de la Porte des Poissonniers. La ligne droite est trop dangereuse. Cependant, pour l'instant, rien n'a été fait sur cette avenue. La temporisation des feux y est compliquée. Les habitant.e.s soulignent que la circulation à double sens sur cette rue est très compliquée et très dangereuse avec les vélos. Autrefois la circulation était simplifiée, il était possible de sortir rapidement du quartier. Désormais, la circulation est difficile et certain.e.s habitant.e.s mettent plus de 25 minutes pour sortir du quartier.*
- *La rue du Simplon est complètement stoppée.*
- *La rue Gaston-Auguet : danger, voie piétonne. Si un incendie se déclenche, les pompiers ne passent pas. La rue n'est pas signalisée et il n'y a plus de potelets.*

Prise de parole de l' élu Antoine Dupont :

- Chantier de l'ancien magasin de métro, emprise de chantier. La rue Boinod va être mise en sens unique jusqu'en 2024 en sens sortant. Double sens jusque Championnet.
- Pour aller jusqu'à Ordonner en venant de Championnet à partir de courant novembre. Pas d'information là-dessus. Avant la remise en sens unique, l'information va être diffusée au maximum.
- Le comité de circulation concerne tous les chantiers du secteur et tous les acteurs y participent dont la RATP.
- Chantier : logements étudiants, locaux de la Direction de la Police Municipale et de la Prévention (DPMP), rue René Clair. Il faut réussir à trouver un nouvel endroit au plus vite.
- Gros travaux de démolition à la cité Andrézieux.

- Le chantier du projet Ordener-Poissonniers ne va pas commencer avant 2025.
- Un habitant s'inquiète que la rue de Clignancourt va être prise en double sens dans tous les cas. L' élu Antoine Dupont lui répond que tout est possible. Le chantier étant long, il y aura des modifications si on estime que cela est nécessaire.
- Boulevard Ornano et la pérennisation de la piste cyclable : l'ensemble des pistes seront pérennisées. Le premier axe à l'être est Clichy/Saint-Ouen. Le boulevard Ornano le sera ensuite. En novembre, il y aura une ébauche d'aménagement. Traversée piétonne : place Albert Kahn, point de vigilance là-dessus. Il faut travailler davantage sur la végétalisation de la place et notamment sur une végétalisation de pleine terre.
- Plan de feux : une réflexion sur un autre plan feu a été demandée. Rien n'est traitable aujourd'hui. On ne peut pas améliorer le plan de feu rue des Poissonniers.
- Rue Boinod : il y a des passages plus fréquents des agents de la Ville pour des verbalisations mais cela ne marche pas. La reprise de la rue Boinod n'est pas une priorité car elle vient d'être refaite. Des verbalisations sont effectuées pour libérer la voie de vélo.
- Tentative de mettre en place des balisettes qui vont bloquer sur les premiers mètres mais il y a un risque que les voitures se garent dessus. Des potelets ont été réinstallés mais sont parfois sciés le soir même. Par exemple, des potelets ont été installés 4 fois rue du Nord.
- Un habitant se demande si on ne pourrait pas mettre en place un autre système avec une barrière levante comme sur les rues aux écoles. Le problème c'est qu'en cas d'urgence elle s'ouvre mais on ne pourra pas l'enlever.
- Les voitures rue Boinod sont obligées de prendre des sens interdit.
- Objectif de la Ville de Paris : réduire la place de la voiture dans l'espace public. Cependant, la Mairie prend en compte que certaines personnes n'ont pas le choix. Il est évident que quand on fait des modifications on crée un problème. Voir d'ici 10 à 15 ans, quelle sera la place de la voiture en ville ?

Commerces et cohésion sociale

Constats et questions des habitant.e.s :

- *Les habitant.e.s constatent qu'il n' y a plus de boulangerie.*
- *Les restaurants présents dans le quartier sont très communautaires.*
- *Il y a peu de diversification des commerces.*

Prise de parole de l'élu Jean-Philippe Daviaud :

- Une mairie ne peut pas empêcher l'installation d'un commerce.
- La Semaest (Société d'économie mixte de la Ville de Paris) est un outil politique. Lorsqu'un commerce est à vendre, on le préempte. Cependant, la rue Championnet n'est pas dans le périmètre Seamest.
- Il existe plusieurs instruments de régulation : locaux bailleurs sociaux, discussion entre la mairie et les bailleurs.
- Il y a un problème de candidature car il n y a pas de demande d'installation.

Autres thématiques abordées

Constats et questions des habitant.e.s :

- *Quid de l'application du décret de 2018 concernant la vente d'alcool dans le quartier ?*
- *Qui s'occupe des différentes ventes à la sauvette et marchands installées sur la place publique sans autorisation ?*

Réponses du cabinet d'Eric Lejoindre, maire du 18e:

- L'arrêté préfectoral interdisant sur une large partie du 18e arrondissement la consommation d'alcool sur la voie publique entre 16h et 7h et sa vente à emporter entre 21h et 8h est mis en application par les agents de la police nationale, qui peuvent verbaliser les infractions et prononcer des fermetures administratives à l'encontre des commerces qui ne le respectent pas. Les signalements peuvent être adressés à la Mission Prévention, Contact et Écoute du commissariat à ecoute18@interieur.gouv.fr ou au 01 53 41 50 80.
- La vente à la sauvette, comme la contrefaçon et la contrebande sont des délits et demeurent par conséquent de la compétence exclusive de la Préfecture de Police. La Ville de Paris a demandé que sa police municipale soit dotée de la capacité d'intervenir contre la vente à la sauvette, ce qui a été retoqué par le Conseil Constitutionnel. La Police Nationale demeure donc la seule à pouvoir saisir les marchandises et verbaliser ou interpellier pour vente à la sauvette. Le commissariat du 18e est par ailleurs le seul de France à bénéficier d'une brigade dédiée à la vente à la sauvette. Les signalements peuvent lui être adressés à ciat-sauvettes@interieur.gouv.fr. La PM peut quant à elle verbaliser l'occupation de la voie publique par les vendeurs à la sauvette et saisir les marchandises uniquement si elles sont abandonnées. En parallèle, la municipalité veille à réparer tout le mobilier urbain qui pourrait être utilisé comme caches de marchandise et travaille en relation étroite avec le commissariat en lui transmettant toutes informations utiles dans le cadre de ses missions. La coopération entre les polices nationale et municipale monte en puissance avec la mise en place d'un nombre croissant d'opérations conjointes, en particulier sur la question de la vente à la sauvette.